

Éditorial

Autor(en): **Silvagni-Schenk, Nelly**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **22 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

Suisses de France, la Souscription en faveur de la Maison suisse de retraite est close. Elle aura rapporté la jolie somme de Fr. 57.075,— mais, sincèrement, nous avions cru pouvoir atteindre la somme de Fr. 100.000,—. Un peu déçus, oui, mais infiniment reconnaissants à tous nos généreux donateurs.

Si d'autres Suisses de France souhaitent manifester leur soutien à Notre Maison de retraite, il leur sera facile de la faire en adressant leurs dons directement à la M.S.R. — 14, rue Minard — 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX — c.c.p. Paris 7.164.42. Toutefois nous précisons que toute participation à notre souscription ne dispense pas pour autant les membres de la M.S.R. de payer régulièrement leur cotisation pour l'année en cours.

Lors de l'Assemblée Générale de la Maison Suisse de retraite, le 8 mars, dans les salons si accueillants de l'Ambassade de Suisse, nous avons donc eu le plaisir de remettre au Docteur Jacques Landolt, président de la Maison Suisse de retraite un chèque de Fr. 57.075,— destiné à l'aménagement du nouveau pavillon de la M.S.R.

Une page tournée et nous en ouvrons une autre. Comme vous le savez, l'an dernier, nous avons fait appel au monde du silence. Religieux et Religieuses ont été heureux de communiquer avec le monde. Nombreuses sont leurs lettres dont certaines d'entre elles sont publiées dans le Courrier des lecteurs. L'une d'elle a particulièrement retenu notre attention. Elle provient de la lointaine Guyane française.

« ... quelle surprise et quelle joie de recevoir cette petite boîte de chocolat suisse ! D'autant plus que ce fut le seul cadeau reçu pour les fêtes de fin d'année. Les six autres sœurs de la fraternité ont « savouré » avec moi ce délicieux chocolat suisse, arrivé en bon état le 6 janvier... Merci également pour le Messenger Suisse arrivé ce matin. Ce sont les seules nouvelles reçues de ma chère Helvétie... »

Je me permets de joindre à ma carte une lettre « Opération Orangers ». Peut-être vous auriez l'occasion de la faire « fructifier » dans votre alentour... ».

Et voici la lettre « Opération Orangers » :

Vers 1833, naissait APATOU, noir africain de Guyane, de la tribu des Boni évadés de l'esclavage. En pleine forêt équatoriale, sur la rive droite du Maroni, il fonda le village qui porte son nom. Apatou est aujourd'hui une agglomération de quelque 250 Noirs purs, fiers et dynamiques. Certains les appellent encore « Les Primitifs » à cause de leur niveau de vie très faible. Mais depuis peu, les jeunes d'Apatou veulent « se développer » tout en conservant leur culture propre, spécialement leur art Boni original. Leur plan : introduire l'élevage et la diversification agricole, au lieu de vivre à peu près uniquement de chasse, de pêche et de manioc.

En 1974, ils ont décidé de créer des vergers avec, entre autre, des milliers d'orangers et aussitôt, ils se sont mis à abattre à la hache et à la machette des hectares de forêt vierge. Déjà quelques 600 orangers sont en place ; mais leur « Opération Orangers, très prometteuse, est arrêtée : un plant coûte 5 francs et leurs maigres moyens d'investissement sont épuisés. Certains, découragés, songent à partir en ville, grossir les bidonvilles.

Pourriez-vous, voudriez-vous leur offrir, 1, 2, 10 plantes ?

Grâce à votre fraternelle participation à leur « Opération Orangers » pourrait se réaliser le rêve des « Primitifs » de devenir enfin des gens comme tout le monde ». Envoyez votre offrande d'encouragement avec la mention « Opération Orangers » à : Sœur Anne-Marie Ledoux c.c.p. n° 1355 68 à Bordeaux ou B.P. 89 — 97320 SAINT LAURENT DU MARONI.

CHERS ABONNES

Alors, pourquoi, n'auriez-vous pas « votre » petit oranger ? Il suffit de si peu de choses : Fr. 5.—. Le Messenger Suisse se fait une joie de leur envoyer Fr. 100.—. 20 orangers c'est déjà un petit bois...

Voici, chers lecteurs, mon message du Printemps, en adressant à tous mes vœux pour de Bonnes Fêtes de Pâques.

N. Silvagni-Schenk.

**

Nos donateurs

M. Moor Henri — Villeneuve St-Georges	Fr.	100,—
M. Ed. Oelschlager — Colombes	»	250,—
M. Mayet Gustave — Morez	»	50,—
M. Robadey-Duffey — Noiron-sur-Bèze	»	100,—
Mme Hélène Petter — Paris	»	20,—
M. Worni Pierre — Paris	»	20,—
Mme Jacques Bardet — Paris	»	20,—
Mme Maria Boo — Ivry-sur-Seine	»	20,—
M. Emile Moeschlin — Les Essarts-le-Roi	»	100,—
Mme Inglin Marie — Pantin	»	150,—
Mme Juliette Matty — Paris	»	65,—
M. Abel Fort — Paris	»	100,—
Anonyme	»	200,—
M. Willy Leuba — Gagny	»	100,—
Mme Mieg de Boofzheim — Lille	»	20,—
M. René du Plessis — Paris	»	200,—
Mme Emile Schneider — Ezanville	»	50,—
M. Ernest Blatter — Brussieu	»	200,—
Mme Berthe Feuz — Boulogne-Billancourt	»	100,—
M. Charles Braig — Chambéry	»	100,—
Mme Ida Zand — Paris	»	50,—
M. Folly Joseph — St-Maur-des-Fossés	»	50,—
Mme Eugénie Dazzi — Sevran	»	100,—
Mme J. Ziltener — Thonon-les-Bains	»	30,—
Mme Jeanne Schmid — Viroflay	»	50,—
Mme Weissenburger-Decroze — Paris	»	50,—
M. J. Thurig — St-Prix	»	100,—
Mlle Janyne Dubler — Antibes	»	20,—
M. Gustave Notz — Poissy	»	50,—
M. Albert Stutz — Carnoux-en-Provence	»	100,—
Mme Herbert Amez-Droz — Vichy	»	100,—
Mlle Sommer Lucienne — Paris	»	50,—
Anonyme	»	50,—
M. Paul Chetelat — Paris	»	100,—
M. Gobie Elie — Paris	»	50,—
Mme Charles Blaser — Toulouse	»	100,—
Mme Marcelle-Yvonne Lude — Dourdan	»	50,—
M. Brazzola — Chambéry	»	50,—
M. Cauquelin — Breuillet	»	200,—
Mme Bordet — Medlinger	»	200,—
Mme Stoltz — Strasbourg	»	200,—
M. Ernest Schneider — Marly-le-Roi	»	100,—
M. Cuendet — Limours	»	100,—
M. H. Bissat — Clermont-Ferrand	»	100,—
M. Rickenbach — Domont	»	50,—
M. Joseph Binkert — Loos	»	100,—
M. Jacques Schewiller — Bedoin	»	50,—
Mme Ami Rapin — Fourchambault	»	50,—
M. Claude Pfister — Ste-Adresse	»	200,—
Mlle Hélène Kruppenacher — Paris	»	100,—
M. Vaucher André — Paris	»	50,—
Mlle Jaques Hélène — Nice	»	100,—
M. Henri Sauter — Le Mans	»	100,—